

En avril 2021, l'indicateur de climat des affaires en France se replie

En avril 2021, le climat des affaires se détériore après une nette amélioration le mois précédent. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd deux points. À 95, il se situe en deçà de sa moyenne de longue période (100).

Ce repli modéré résulte de la détérioration des perspectives dans le tertiaire, en partie contrebalancée par une nouvelle amélioration du climat des affaires dans l'industrie.

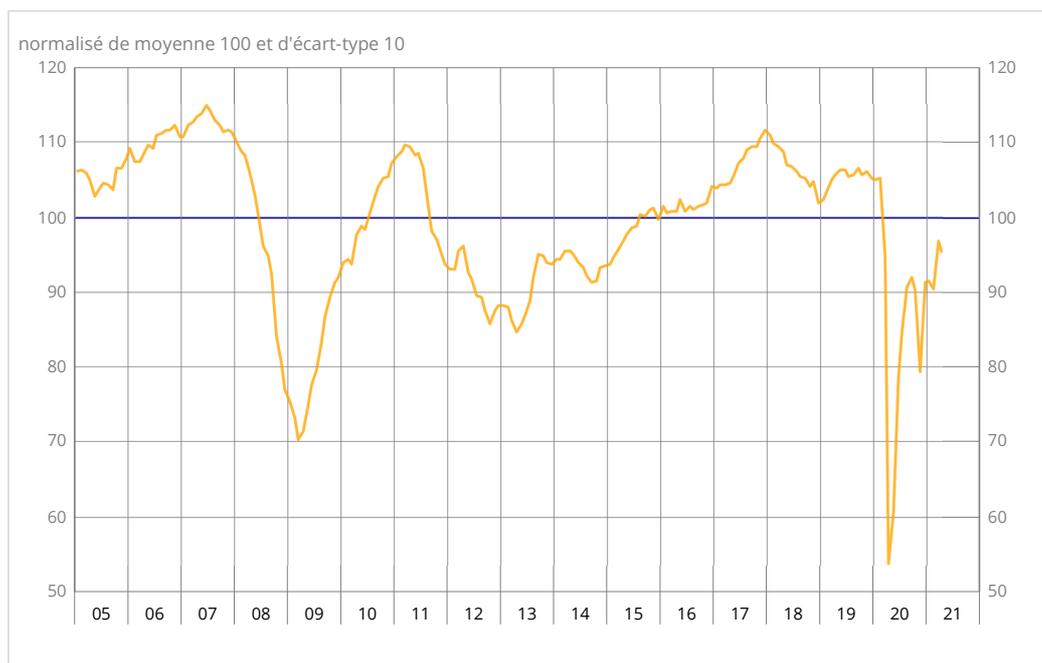
Dans le commerce de détail, le climat perd 5 points et se situe nettement au-dessous de sa moyenne de longue période. Dans ce secteur, tous les soldes prospectifs sont affectés, en lien avec le renforcement, fin mars, des mesures sanitaires.

Dans le secteur des services, le climat perd 3 points, du fait de la baisse de la plupart des soldes prospectifs, et se situe lui aussi nettement en deçà de sa moyenne.

En revanche, dans l'industrie, le climat des affaires gagne 5 points. À 104, il repasse au-dessus de sa moyenne (100). Dans ce secteur, les soldes d'opinion sur les carnets de commande, sur les perspectives personnelles de production et sur la production passée progressent.

Enfin, dans le bâtiment, l'opinion des entrepreneurs sur l'évolution récente de leur activité s'améliore quand celle sur l'activité prévue s'assombrit légèrement. Ces deux soldes demeurent nettement au-dessus de leurs moyennes respectives.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Nov. 20	Jan. 21	Fév. 21	Mars 21	Avr. 21
Indicateurs du climat des affaires					
France	91	91	90	97	95
Industrie	94	96	98	99	104
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	90	92	89	94	91
Commerce de détail	94	93	89	95	90
Commerce de gros		95		98	
Emploi	86	88	86	92	92

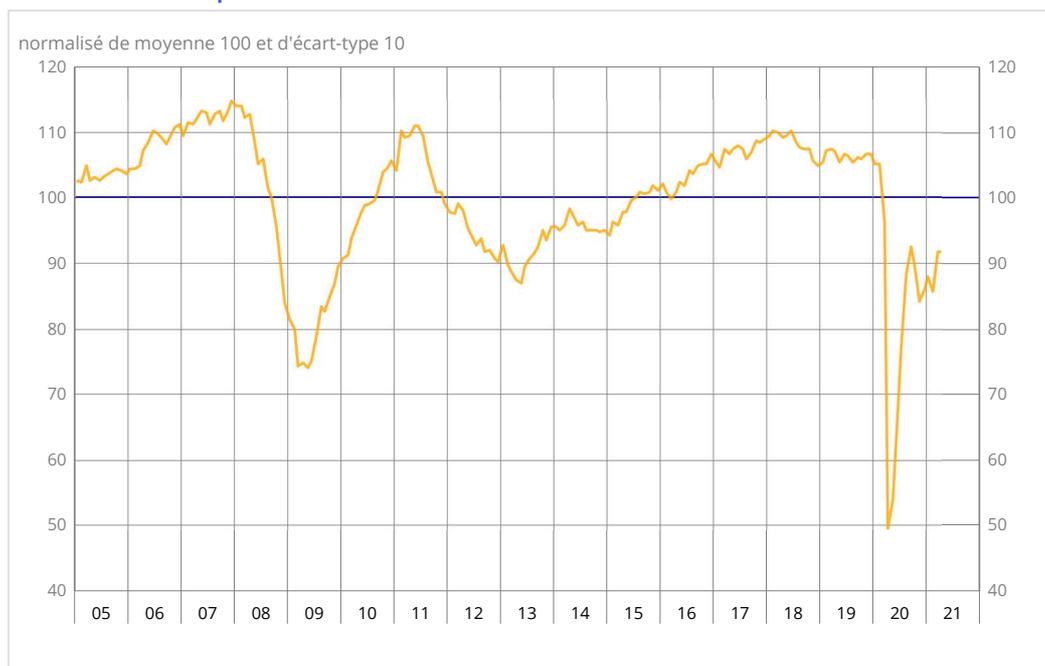
* c.f. « Pour en savoir plus »

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi est stable

Dans le même temps, le climat de l'emploi est stable. À 92, il reste bien en deçà de sa moyenne de longue période (100). La hausse des soldes d'opinion sur l'évolution passée des effectifs dans les services hors agences d'intérim et dans le commerce de détail compense la baisse des soldes sur l'évolution attendue des effectifs dans les agences d'intérim, le commerce de détail et l'industrie.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie ainsi que celui dans le commerce de détail et le commerce et réparation automobiles de mars 2021 sont révisés à la hausse d'un point. Le climat des affaires dans les services de mars 2021 est révisé à la baisse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée.

Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 26 mars 2021 et le 19 avril 2021.

Prochaine publication : le 26 mai 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475